



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statistiques

Question écrite n° 77340

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur l'évolution du nombre de bourses scolaires et les montants accordés, depuis l'an 2000, aux enfants de nationalité française scolarisés dans les établissements scolaire au Cambodge permettant l'accès aux bourses. En effet, le nombre de bourses permet d'évaluer l'évolution du nombre de Français en situation difficile dans le pays concerné, l'aide à la scolarité étant attribuée sous conditions de ressources.

Texte de la réponse

Les effectifs des élèves sont connus de manière fiable depuis 2002/2003, année de la mise en place du système d'information MAGE à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Entre l'année 2002/2003 et l'année 2014/2015, le nombre d'élèves français au Cambodge bénéficiaires d'une bourse scolaire AEF est passé de 68 (pour un montant de 157 505 euros) à 207 (pour 695 311 euros). Il était de 96 en 2003/2004, 102 en 2004/2005, 105 en 2005/2006, 111 en 2006/2007, 113 en 2007/2008, 123 en 2008/2009, 137 en 2009/2010, 164 en 2010/2011, 183 en 2011/2012, 187 en 2012/2013 et 197 en 2013/2014. Cette évolution est à mettre en regard du nombre d'enfants français scolarisés - passé de 206 à 604 sur la même période - dans les trois établissements homologués du Cambodge (Lycée français René-Descartes de Phnom Penh, Ecole française de Siem Reap et Ecole française de Sihanoukville). Le pourcentage d'élèves français ayant disposé d'une bourse au Cambodge est passé de 33 % en 2002/2003 à 34 % en 2014/2015, avec l'évolution suivante : 40 % en 2003/2004, 37 % en 2004/2005, 35 % en 2005/2006 et en 2006/2007, 31 % en 2007/2008, 30 % en 2008/2009, 31 % en 2009/2010, 35 % en 2010/2011, 36 % en 2011/2012, 35 % en 2012/2013 et 34 % en 2013/2014. Le pourcentage d'élèves français boursiers au Cambodge est supérieur au pourcentage enregistré en moyenne mondiale (21 %).

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77340

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2015](#), page 2601

Réponse publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3218